2019-06
DÉPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

AR PREFECTURE
046-214600603-20190322-2019_06-DE
Reçu le 26/03/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2019
Convocation le 18 mars 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt deux mars, à dix neuf heures et quarante et une minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

Étaient présents: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Anthony HENRAS, Charles HENRAS, Laurent LAGARDE, Mathieu MOLINIÉ et Jean-Louis VENDRIES, Madame Jocelyne ANDRIEU.
Étaient excusées: Christelle SOUQUES-MIAN et Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE qui donne procuration à Jocelyne ANDRIEU
Secrétaire de séance: Anthony HENRAS

ATTRIBUTION SUBVENTIONS SUR LE BUDGET 2019

Monsieur le Maire aborde le sujet de l'affectation des subventions sur l'exercice 2019 dont il convient de déterminer la liste et le montant.
Pour information, Monsieur le Maire donne lecture de la liste précédente avec les montants attribués pour chacune des associations. Il fait également part des différentes demandes reçues.
Le conseil municipal est en attente de la réception du bilan financier ainsi que du projet des festivités 2019 du comité des fêtes de Carnac-Rouffiac pour statuer sur le montant à allouer.
Le conseil municipal vote les subventions accordées ligne par ligne, comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS PROPOSÉS	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL		
		POUR	CONTRE	ABSTENTION
Donneurs de sang de Luzech	20€	10	0	0
Parents d'élève du RPI du plateau de Sauzet	400€	10	0	0
Sapeurs Pompiers Montcuq	60€	10	0	0
Sapeurs Pompiers Prayssac	60€	10	0	0
Sapeurs pompier de Luzech	60€	10	0	0
Société de chasse Intercommunal	250€	8	0	2
Croix rouge française Luzech	100€	10	0	0
FNACA	30€	10	0	0
Téléthon	50€	10	0	0
Resto du cœur	150€	10	0	0
La Carrouve	140€	9	0	1
Le Palabre des étoiles	100€	9	0	1
Pétanque Sauzétoise	50€	9	0	1
Vivre au pays de Sauzet	140€	10	0	0
Boissor	50€	10	0	0
La Ribambelle de pitchous	50€	10	0	0
Association française des sclérosés en plaque	50€	10	0	0

Soit un montant provisoire de subventions accordé au titre du budget 2019 de 1 760€.
POUR: 10
CONTRE: 0
ABSTENTION: 0

A CARNAC-ROUFFIAC,
Le 22 mars 2019
Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 26/03/2019
Le Maire, Albert Castadot